

MISE EN PROJET « LA GUERRE, ÇA NOUS REGARDE ! »

GUIDE ET BALISES POUR CONSTRUIRE SON PROJET¹



1. UN PROJET D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE SUR LES ENJEUX HUMAINS DES CONFLITS ARMÉS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

1.1. Une mise en projet ?

Comprendre un phénomène mondial est un grand pas. Devenir acteur·rice de ce monde, exercer une citoyenneté sans frontières dans son milieu de vie en est un autre. **Un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale² permet aux jeunes de rendre leur engagement citoyen plus concret.**

Éduquer à la citoyenneté mondiale via un projet, ce n'est toutefois pas venir directement en aide à un pays touché par un conflit armé (les ONG ont développé une expertise en la matière et réalisent de nombreux projets d'aide d'urgence), mais c'est plutôt ouvrir les yeux des jeunes sur cette réalité mondiale, déconstruire certains préjugés qui entretiennent des inégalités et inculquer des valeurs et comportements respectueux de la dignité humaine.

De nombreux·ses encadrant·es de jeunes ont souvent envie de se lancer dans un projet avec leurs jeunes et de faire de cette façon le lien entre leur vie de tous les jours et le monde. Pourtant, des contraintes diverses peuvent empêcher ces projets d'aboutir et sont parfois source de démotivation. **La Croix-Rouge propose de donner un sérieux coup de pouce à cette pertinente et précieuse ambition en partant des réalités de l'encadrant·e et des envies et questionnements des jeunes.**

1.2. La thématique du projet : « La guerre, ça nous regarde ! »

Les conflits armés font partie intégrante de l'Histoire de l'humanité. Ouvrir les yeux sur les réalités de la guerre permet de comprendre que certains mécanismes qui mènent à cette violence, et qui ont cours au niveau mondial, sont liés au non-respect de certains grands principes, valeurs et droits qui régissent également nos vies aux niveaux individuel et collectif.

¹ Ce guide s'inspire de l'appel à projets 2015-2016 d'Annoncer la Couleur et des JM d'Oxfam-Magasins du Monde.

² Éducation à la citoyenneté mondiale ou ECM

Cette prise de recul nécessaire permet d'apprendre le vivre ensemble et incite à agir pour plus de justice et de respect. La Croix-Rouge aborde cette thématique à travers ses outils et ses animations en analysant de façon neutre les conséquences humaines et environnementales des guerres et le rôle du droit international humanitaire³. Avec vous, nous pouvons aider vos jeunes à comprendre ces phénomènes complexes et à déconstruire certains préjugés.

1.3. Un projet, quelques balises

Voici quelques balises pour vous aider à construire votre projet et bénéficier d'un accompagnement de la Croix-Rouge de Belgique dans sa mise en œuvre :

1. Le projet a pour objectif de **mettre des jeunes en action par rapport à la thématique des enjeux humains des conflits armés** (et de cette façon, les sensibiliser ou les conscientiser à ce thème).
2. Il est un **processus pédagogique qui comporte plusieurs étapes**. La finalité n'est qu'une **étape** du cheminement réflexif que vous allez effectuer avec vos jeunes, elle ne doit pas être l'unique priorité aux dépens des autres étapes.
3. Il doit **être imaginé par l'/les encadrant-es et ses/leurs jeunes**. Chaque étape du projet doit impliquer les jeunes afin qu'ils et elles se l'approprient réellement.
4. Il est **coordonné par l'/les encadrants-es** qui sont responsables du projet tout en bénéficiant d'un accompagnement de la Croix-Rouge (voir détail de cette offre plus bas).
5. Il doit **comporter une production finale** qui a pour objectif de sensibiliser d'autres personnes dans le cadre scolaire ou extrascolaire aux enjeux humains des conflits armés.
6. **L'interdisciplinarité est encouragée**, à toutes ou certaines étapes du projet.
7. Lors de la création, l'/les encadrant-es peuvent faire appel **à d'autres partenaires** (associations, témoins, expert-es) pour **nourrir la réflexion** menée avec la Croix-Rouge.
8. Le **dossier de présentation**⁴ du projet doit être **envoyé** à la coordination pédagogique en Education à la Citoyenneté Mondiale – Droit International Humanitaire⁵ à l'adresse suivante : ecm@croix-rouge.be .
9. Lorsque le projet est accepté par la coordination ECM-DIH, **le partenariat fera l'objet d'une convention** à faire signer par la direction de l'institution.

2. CE QUE LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE VOUS PROPOSE

Dans le cadre de ce projet, vous ne serez pas seul-e. La Croix-Rouge vous propose un accompagnement qui comporte les aspects suivants :

2.1. Un soutien de la coordination ECM-DIH de la CRB-Cf

- Un soutien méthodologique pour l'invention et la réalisation du projet.
- L'accès gratuit à des ressources pédagogiques (jeux, dvd, dossiers pédagogiques).
- La possibilité de recevoir des animations à l'attention des jeunes sur différentes thématiques en lien avec les conflits armés (avec des animateur-rices Croix-Rouge breveté-es).

³ Droit International Humanitaire ou DIH

⁴ Voir le document spécifique : "Dossier de présentation du projet – La guerre ça nous regarde"

⁵ Dorénavant : Coordination ECM-DIH

- Une possibilité de rencontre avec différentes personnes ressources pour nourrir la réflexion : animateur·rices, témoins, expert·es, etc.
- La valorisation et la promotion de votre projet.

Le rôle de la coordination ECM-DIH est donc bien un rôle d'interface entre les besoins de votre groupe et les ressources disponibles, de conseil dans la mise en place d'un projet ECM, de sensibilisation à la thématique des enjeux humains conflits armés.

2.2. Un soutien financier

Le soutien financier peut aller jusqu'à 300€ pour les projets concernant un groupe de jeunes au sein de l'institution partenaire et à maximum 800 € pour les projets concernant plusieurs groupes de jeunes au sein de cette institution.

Vous ne recevrez pas cet argent par avance, mais selon un système de remboursement qui se fera après l'événement final et la remise de l'évaluation complétée. La coordination ECM-DIH vous expliquera les procédures à respecter. Vous devrez donc garder les preuves de vos achats (tickets, factures, etc).

3. CE QUE LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE VOUS PROPOSE

Vous pouvez prendre contact avec la coordination ECM-DIH afin qu'elle vous guide et vous conseille dans la rédaction du dossier de présentation de votre projet.

Contact de la coordination ECM-DIH : ecm@croix-rouge.be